

Annexe 4 : Modalités de saisie des voeux sur SIAM-I-Prof

SAISIE DES VOEUX

à partir d'un ordinateur avec accès internet

La participation au mouvement s'effectue obligatoirement par internet
(y compris les enseignants ayant obtenu le Jura par permutations informatisées).

Les inscriptions sont possibles sur un PC personnel, dans les écoles, auprès des inspecteurs de l'éducation nationale ou à la direction académique.

Modalités

Inscription des voeux sur INTERNET par l'application
SIAM-intra **via i-Prof**

Du lundi 04 mai au vendredi 15 mai 2020 minuit
Aucune inscription ne sera possible **au delà du 17 mai 2020**
minuit

N'attendez pas pour vous inscrire !

○ Préparer l'inscription :

établir au préalable votre liste de vœux avec le code correspondant à chaque nature de support sollicité.

compte-utilisateur

votre mot de passe si vous l'avez modifié pour que cela ne soit plus votre Numen

Au cas où vous n'auriez pas changé de mot de passe, utiliser votre NUMEN (identifiant éducation nationale) et en aucun cas votre numéro de sécurité sociale.

Attention : les 3 derniers caractères sont des lettres : si lettre O, ne pas taper zéro.

NB : les lettres sont en majuscules.

IMPORTANT :	mémoriser ce mot de passe car il vous sera demandé à chaque nouvelle connexion (pour toute consultation ou modification ultérieures, ainsi que pour le résultat du mouvement) - ce mot de passe est confidentiel et doit être connu de vous seul.
--------------------	---

○ Saisie des vœux

- L'accès à la saisie des vœux pour l'agent se fait par la plateforme IPROF

The screenshot shows the 'I-Prof - Votre assistant Carrière' website. The header includes the title 'I-Prof - Votre assistant Carrière', the user role 'professeur des écoles sans spécialité', and an 'Aide' button. A sidebar on the left contains navigation buttons: 'Votre Courrier', 'Votre Dossier', 'Vos Perspectives', and 'Votre CV'. The main content area is titled 'Plusieurs services internet peuvent vous être utiles pour gérer votre carrière :'. It lists two options: 1) 'Utilisez [SIAM](#) pour déposer votre demande de mutation inter-académique et/ou intra-académique et suivre votre demande (personnels enseignants, d'éducation et psychologue du second degré).', with a green box highlighting the 'SIAM' link and the instruction 'Cliquez sur le lien « SIAM »'. 2) 'Le service des demandes de promotion de grade', followed by 'OU' and a list of conditions for advancement: '- Hors Classe des professeurs des écoles.', '- Classe Exceptionnelle des professeurs des écoles.', and '- Echelon spécial de la Classe Exceptionnelle des professeurs des écoles.'

I-Prof professeur des écoles sans spécialité

SIAM 1^{er} degré
Système d'Information et d'Aide pour les Mutations

Bienvenue sur SIAM 1^{er} degré !

- Vous trouverez sur ce site Internet sécurisé toutes les informations utiles pour élaborer vos demandes de mutation lors des phases inter ou intra départementales du mouvement des personnels enseignants du premier degré.
- Vous pourrez, au fur et à mesure du calendrier du mouvement, accéder à différentes fonctions pour vous informer ou pour saisir et suivre votre demande de mutation.

Dans la barre de menu à gauche de l'écran cliquer sur « Phase intra-départementale »

Mouvement intra-départemental TARN

Accueil

É
M
O
U
V
E
M
E
N
T
1

Consulter la circulaire départementale

Dossier

Postes mis au mouvement

Demande de mutation

Résultat de la demande de mutation

Fiche de synthèse

Consultation des postes

Du 01/01/2019 au 31/08/2019

Service fermé

Saisie des vœux

Du 01/01/2019 au 31/08/2019

Service fermé

Consultation de la circulaire départementale

Du 01/01/2019 au 31/08/2019

Service fermé

Consultation du résultat

Du 01/01/2019 au 31/08/2019

Service ouvert

Dans la barre de menu à gauche de l'écran cliquer sur « Demande de mutation »

- Dossier
- Postes mis au mouvement
- Demande de mutation**
- Résultat de la demande de mutation
- Consulter la circulaire départementale
- Fiche de synthèse

Cet écran vous permet de créer, consulter, modifier et/ou supprimer votre demande de mutation ainsi que l'ensemble des vœux qui la composent.
Avant de pouvoir formuler des vœux quels qu'ils soient, vous devez créer votre demande de mutation.

Votre demande

Vous n'avez pas encore créé votre demande de mutation.

[Créer ma demande de mutation](#)

Cliquez sur ce bouton pour créer une demande de mutation

POUR LES PARTICIPANTS OBLIGATOIRES UNIQUEMENT :

saisie d'au moins un vœu large :

Voir annexe 13 pour liste des zones et des supports.

Se reporter au tutoriel saisie des vœux.

POUR LES PARTICIPANTS OBLIGATOIRES ET AUTRES:

saisie vœux précis et vœux géographiques:

Mouvement intra-départemental NORD
Demande de mutation

Vous n'avez saisi aucun vœu.

Rang	Numéro du poste	Libellé du poste
------	-----------------	------------------

Vœux larges

Rang	Zone infra-départementale	Regroupement de MIUG
1	ZZZZ	ASH

Le nombre maximal de vœux est fixé à **40**. Ceux-ci peuvent porter sur des postes précis ou sur des zones géographiques appelées « regroupements de communes » (voir annexe 12).

RAPPEL : les vœux géographiques sont rattachés à une nature de support (adjoint mat, adjoint élémentaire), l'affectation s'opère en fonction du barème (voir annexe 2).

La saisie de chaque vœu se fait par un code (« code ISU ») qui figure sur la liste des postes .

exemple de libellé de poste

ABERGEMENT LA RONCE E.P.P.U ABERGEMENT LA RONCE IEN : IEN LONS IV		*0390328F* 6 Rue de Sameray
444	ADJ.CL.ELE 0513	P0000

Code à saisir :
444

Votre attention est attirée sur l'importance de la codification du ou des postes demandé(s) : une erreur sur ces chiffres peut vous être préjudiciable (par exemple nomination sur un poste non souhaité).

Certains postes fractionnés apparaissent dès la phase du mouvement en étant groupés pour composer un

temps plein. Ils sont annotés sur la liste générale des postes (« frac » : oui) et mentionnés sur la liste des supports fractionnés.

○ Personnels souhaitant liés leurs vœux :

Deux enseignants qui souhaitent lier certains, ou tous leurs vœux, **doivent saisir chacun des vœux sur internet.**

ATTENTION : les vœux liés doivent porter exclusivement sur des postes précis. Les vœux liés sur zone géographique ne seront pas pris en compte.

* Jusqu'au **DIMANCHE 17 mai 2020 minuit**, il est possible de modifier la saisie effectuée.

○ Enseignants intégrant le jura à la rentrée 2020 par INEAT :

□ Procédure pour les INEAT par permutations / mutations informatisées :

Les enseignants, intégrés dans le département du JURA à compter du 1er septembre 2020 sont destinataires de cette circulaire.

Pour tous ces enseignants, le dossier informatique Agape a été transmis par leur direction académique d'origine à la D1D. Ils pourront donc saisir sur internet leurs vœux. Toutefois, en cas de problème technique ils devront déposer une demande d'activation via le portail Pratic+.

○ Accusé de réceptions des vœux :

Ce document sera adressé dans la boîte aux lettres électronique i-Prof le mercredi 20 mai 2020 (en pièce jointe).

- cet accusé de réception dûment vérifié devra être retourné impérativement **au plus tard le MARDI 02 juin 2020*** (cachet de la poste faisant foi) **uniquement si vous constatez une anomalie**, notamment dans les éléments constituant le barème. Cette anomalie devra être inscrite en rouge sur l'accusé de réception imprimé.

Le non retour de l'accusé de réception avec les observations dans les délais impartis empêchera toute prise en compte des éléments manquants ou à rectifier.

* Date fixée par arrêté de l'inspecteur d'académie

○ Résultat du mouvement:

- Les affectations définitives seront portées à la connaissance des participants début juin au fur et à mesure des opérations du mouvement par l'administration par le canal de la boîte aux lettres i-Prof .

Pour cette consultation, munissez vous de votre MOT DE PASSE : il vous sera demandé.